

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 novembre 2018**

Le neuf novembre deux mille dix-huit à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZÉDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 05 novembre 2018

Sont présents : Mmes BERNARD, MALHAO, LHERMELIN Mrs COURTIN, CHABOT, ROSSET, FORTINEAU, BONHOMME, COCULET.

Absent : Mme LANE, M. SIMON

M.COURTIN été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- CLECT (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord)
- Désignation des délégués au Répertoire Electoral Unique (REU)
- Travaux de voirie à Planchas
- Golf UNSS juin 2019
- Décisions modificatives comptables
- RGPD
- Indemnité nouveau trésorier
- RPQS
- Questions diverses

### **Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord : Transfert de charges compétences GEMAPI, Equipements touristiques et effacement de réseaux de communications électroniques. Adoption du rapport de la CLECT 2018\_11\_01**

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commission locale d'évaluation des charges (CLECT) de la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, lors de sa séance du 25 septembre 2018, a adopté le rapport des charges transférées pour l'année 2018 (GEMAPI, équipements touristiques, effacement de réseaux de communications électroniques : travaux réalisés à Coulgens).

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable aux propositions contenues dans le présent rapport annexé à cette délibération

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### **Commission de contrôle concernant la révision de la liste électorale : 2018\_11\_02**

Madame le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la mise en œuvre du Répertoire Electoral Unique (REU), une commission de contrôle doit être constituée. Un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission doit être désigné pour siéger dans la commission de contrôle avec un délégué de l'administration désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

M. BONHOMME Samuel comme titulaire et M. COCULET comme suppléant ont été désignés pour siéger dans la commission de contrôle.

### Indemnités du Trésorier 2018\_11\_03

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82,213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82,979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

DECIDE :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an

- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Xavier VEILLON, Receveur municipal.

- de lui accorder également l'indemnité de confection de documents budgétaires.

### TRAVAUX DE VOIRIE Planchas 2018\_11\_04

A la demande de Madame AUPY Marie-Christine, au village de Planchas, la commune a fait effectuer des travaux de sécurisation d'un caniveau à la hauteur de l'entrée de son domicile.

Le montant du devis accepté par la commune est de 750 € H.T..

Madame AUPY a souhaité choisir personnellement les dalles de revêtement pour une question esthétique ; le surcoût de ces matériaux restera à sa charge et la commune lui demandera le remboursement de la somme de 210 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne son accord à cette opération.

### **DM 3** 2018\_11\_05

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

CREDITS A OUVRIR						
Se ns	Secti on	Cha	Art.	op	Objet	Montant
D	F	65	65741		Subv. fonct. S E M	2 500,00
Total						2 500,00 €
CREDITS A REDURE						
Se ns	Secti on	Chap	Art.	op	Objet	Montant
D		011	60633		Fournitures de voirie	-2 500,00
Total						-2 500,00 €

**DM 4 2018\_11\_06**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 ..

CREDITS A OUVRIR							
S e n s	Secti on	Cha	Art.	O	Objet	Montant	
		23	2315	0121	. Instal. technique, matériel	9 000,00	
						T o t a l	9 000,00 €
CREDITS A REDUIRE							
S e n s	Secti on	Chap	Art.	O	Objet	Montant	
		21	21568	179	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE	-9 000,00	
						T o t a l	-9 000,00 €

**Repas des aînés 2018 tarif 2018\_11\_07**

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Depuis de nombreuses années, le repas annuel offert aux personnes de la commune, âgées de 60 ans et plus, a lieu le 11 novembre.

Devant les demandes présentées par ces personnes d'être accompagnées de leurs enfants ou leurs amis, il y a lieu de mettre en place un système permettant de ne pas pénaliser le budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 25 Euros le prix du repas des personnes âgées de moins de 60 ans, qu'elles soient résidentes ou non de Rouzède.

**DM 5 2018\_11\_08**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

CREDITS A OUVRIR							
Se ns	Sectio n	Cha	Art.	O	Objet	Montant	
		011	61523 1		Voiries	209,00	
						Total	209,00 €
CREDITS A REDUIRE							
Se ns	Sectio n	Cha		op		Montant	
D	F	042	6811		. D.A. Immob. corpo. incorpo.	-209,00	

	Total
--	-------

	-209,00 €
--	-----------

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AVENT'RAID 2018\_11\_09**

Madame le Maire présente le dossier de demande de subvention de Monsieur Arthur HUET, président de l'association Avent'Raid, basée sur Rouzède et qui va participer à l'évènement Europ'Raid 2019. Leur objectif est d'acheminer 70 kilos de fournitures scolaires par équipage dans des écoles isolées et des orphelinats situés en Europe de l'Est.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le vote d'une subvention de 200 €

#### **DEMANDE DE SUBVENTION UNSS CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GOLF 2019\_2018\_11\_10**

Madame le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention présentée par le Directeur Départemental de l'UNSS Charente. Pour l'année scolaire 2018/2019, le championnat de France de GOLF des collèges aura lieu du mardi 4 au vendredi 7 juin 2019 au golf de La Prèze , commune de ROUZEDE .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le vote d'une subvention de 200 €

***L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20H00.***